



Toulon, le mercredi 19 janvier 2022

La Ville de Carqueiranne et la Caf du Var signent une Convention Territoriale Globale pour un service adapté aux publics

Ce mercredi 19 janvier 2022, la Ville de Carqueiranne, représentée par le Maire, Monsieur Arnaud Latil, signe avec la Caisse d'allocations familiales du Var, représentée par son Président du Conseil d'Administration, Monsieur Jean-Pierre Polidori, et son Directeur, Monsieur Julien Orlandini, une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2022-2026. La CTG a pour objectif de maintenir et développer des services adaptés aux familles de ce territoire.

Qu'est-ce que la CTG ?

À la fois stratégique et opérationnelle, la CTG repose sur l'identification des besoins spécifiques des habitants d'un territoire et peut concerner les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La démarche CTG vise ainsi à :

- ❖ renforcer la coopération entre les acteurs locaux pour favoriser efficacité et complémentarité des interventions ;
- ❖ faciliter la mutualisation et la mobilisation des fonds en garantissant la bonne utilisation des finances publiques et en évitant les doublons d'intervention ;
- ❖ être plus réactifs sur les territoires, face aux évolutions socio-économiques ;
- ❖ garantir une équité territoriale des interventions.

La mise en œuvre d'une politique familiale et sociale de proximité passe nécessairement par un travail en coopération avec les collectivités territoriales, intercommunalités et communes. En outre, cette démarche CTG s'articule avec le Schéma départemental des services aux familles du Var signé le 16 octobre 2020 entre 15 Institutions du département.

En 2022, 82% des Varois devraient être garantis par la couverture d'une offre de services coordonnée dans le cadre d'une CTG :

- ✓ 11 CTG déjà signées : Communautés de communes de la Vallée du Gapeau, Provence-Verdon, Lacs et Gorges du Verdon, Cœur du Var ; ainsi qu'avec les Villes de Draguignan, la Seyne-sur-mer, Toulon et Saint-Zacharie, La Garde, Carqueiranne.
- ✓ 8 CTG en cours de signature : Porte des Maures, Dracénie Provence Verdon Agglo, Sud Sainte Baume, Golfe de St Tropez, Var Estérel Méditerranée, Provence Verte, Cœur du Var, et la commune de Hyères.
- ✓ 5 actes d'engagement : La Crau, Le Pradet, Six fours, Ollioules et Saint Mandrier.

L'apport de la CTG pour les habitants de la Ville de Carqueiranne

Avec 31,9% de la population carqueirannaise (soit 3 046 personnes) qui bénéficient de prestations de la Caf du Var, dont 47% sont des allocataires avec enfants (données 2020), cette CTG a pour objectif de faciliter les parcours de vie des familles en proposant une offre adaptée et lisible.

Parmi les principaux enjeux identifiés suite au diagnostic de territoire :

- La coordination et la coopération autour du projet de la commune.
- Une vision prospective des besoins des familles et des habitants, en prenant en compte les publics fragiles, sur les champs de la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits et à l'inclusion numérique, l'intergénérationnel, l'habitat et le cadre de vie, l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les signataires font ainsi le choix d'agir sur 5 axes en travaillant avec les acteurs locaux (associations, collège et Centre Communal d'Action Sociale notamment) :

- 1- **Agir sur l'inclusion des publics en situation de handicap** : professionnaliser les acteurs sur le territoire, améliorer l'accessibilité des structures, accompagner les parents dans leurs démarches.
- 2- **Agir sur l'accompagnement à la parentalité** : associer les parents dans le projet global, les accompagner dans leur rôle grâce à un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), créer un réseau de professionnels.
- 3- **Agir sur l'accueil de la jeunesse** : créer un espace adapté au 12-17 ans, développer la capacité d'accueil des 3-11 ans, développer le dispositif Promeneurs du Net.
- 4- **Agir sur les besoins de la petite enfance** : optimiser le fonctionnement de la crèche municipale, créer un réseau de la Petite Enfance, adapter les modalités d'accueil en fonction des besoins des familles, former les professionnels à l'accueil d'enfants porteurs de handicap.
- 5- **Agir sur les conditions d'accès aux droits, aux services, et à l'inclusion numérique** : améliorer les conditions d'accès aux droits, informer les publics sur les services, les accompagner dans une démarche autonome.

Contact presse

Nathalie Rochedy – Responsable communication Caf du Var
Tél : 07 77 85 90 76 – Mail : nathalie.rochedy@caftoulon.cnafmail.fr

Les comptes officiels de la Caf du Var



@CafduVar



Caf du Var

Toute l'actualité de la Caf du Var sur :

> Nombre d'allocataires : **1 382** (3 046 personnes couvertes)



> Synthèse financière de nos interventions :

6 493 890 €



5 981 620 €

Prestations légales



500 870 €

Aides d'action sociale collectives (prestations de service, CEJ, subventions)



11 410 €

Aides individuelles versées

> Structures :



1 équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

65 places en accueil collectif



12 assistants maternels

33 enfants



1 ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)

109 110 € versés aux partenaires au titre de l'enfance et de la jeunesse

> Dispositifs de soutien à la parentalité :

- Maison municipale de la Petite Enfance
- ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)

> Dispositifs Jeunesse :

- Promeneurs du net
- PEDT (Projet Éducatif Territorial)

> Dispositifs d'accès aux droits :

- CCAS orientation des familles
- Offres de service en travail social

